

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2017

30 mars 2018



L'ABSU-CEP est certifiée

ISO 9001 : 2015



SIGLES ET ACRONYMES

ABSU-CEP	: Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste
ASSI	: Agence des Services et Système d'Information (ex Agence Béninoise des Technologies de l'Information et de la Communication)
ADN	: Agence du Numérique
ARCEP	: Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste
CAIC	: Cellule Audit Interne et Contrôle de Gestion
CEP	: Communications Electroniques et la Poste
CN	: Conseil du Numérique
CNO	: Conseil National d'Orientation
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DAF	: Direction des Affaires Financières
DARH	: Direction de l'Administration et des Ressources Humaines
DESE	: Direction des Etudes et du Suivi-Evaluation
DT	: Direction Technique
DGENP	: Direction Générale de l'Economie Numérique et de la Poste
FAI	: Fournisseur d'Accès Internet
LPB-SA	: La Poste du Bénin Société Anonyme
MENC	: Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
UIT	: Union Internationale des Télécommunications
UPU	: Union Postale Universelle
VSAT	: Very Small Aperture Terminal
WIMAX	: Worldwide Interoperability for Microwave Access

Liste des tableaux

<i>Tableau n°1 : Tenue des sessions du CNO au cours de l'année 2017.....</i>	<i>9</i>
<i>Tableau n°2 : Répartition du personnel par catégorie et par sexe.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau n°3 : Formations organisées au profit du personnel de l'Agence en 2017</i>	<i>10</i>
<i>Tableau n°4 : Séminaires et ateliers régionaux et internationaux de 2017 sur financement de l'ABSU-CEP.....</i>	<i>12</i>
<i>Tableau n°5 : récapitulatif de mobilisation des ressources prévisionnelles au 31/12/2017</i>	<i>15</i>
<i>Tableau n°6 : Contribution des opérateurs au fonds de service universel au titre de 2017</i>	<i>16</i>
<i>Tableau n° 7 : Appui apporté à ACE-GIE et au MENC par l'Agence.....</i>	<i>18</i>
<i>Tableau N°8 : Les missions de suivi des activités.....</i>	<i>24</i>
<i>Tableau N°9 : Evolution des indicateurs de résultats 2016-2017.....</i>	<i>25</i>
<i>Tableau 10 : Tableau ressources- emplois 2018</i>	<i>27</i>

Liste des images

<i>Image n° 1 : Site de faisceaux hertzien.....</i>	<i>22</i>
<i>Image n° 2 : Remise de kit aux étudiants de l'INSPEI (Savalou)</i>	<i>23</i>

Liste des graphiques

<i>Graphique 1 : Récapitulatif de mobilisation des ressources au 31/12/2017.....</i>	<i>15</i>
<i>Graphique 2 : Contributions au fonds de service universel.....</i>	<i>17</i>

SOMMAIRE

SIGLES ET ACRONYMES	2
<i>Liste des tableaux</i>	3
<i>Introduction</i>	5
CHAPITRE 1 : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ABSU-CEP	7
1.1. <i>Organisation de l'ABSU-CEP</i>	7
1.1.1. <i>Conseil National d'Orientation</i>	7
1.1.2. <i>Direction Générale</i>	8
1.2. <i>Fonctionnement de l'ABSU-CEP</i>	8
1.2.1. <i>Conseil National d'Orientation</i>	8
1.2.2. <i>Direction Générale</i>	9
1.2.3. <i>Ressources Humaines de l'ABSU-CEP</i>	9
1.2.4. <i>Ressources financières de l'Agence</i>	14
1.2.4.1. <i>Mobilisation des ressources financières</i>	14
1.2.4.2. <i>Gestion des ressources financières</i>	17
1.2.4.3. <i>Concours divers apportés par l'Agence en 2017</i>	18
1.2.5. <i>Système de Management de Qualité (SMQ) de l'ABSU-CEP</i>	19
CHAPITRE 2 : ACTIVITES MENEES PAR L'ABSU-CEP EN 2017	20
2.1. <i>Opérations de Service Universel</i>	20
2.1.1. <i>Déploiement de l'Internet haut et très haut débit sur l'ensemble du territoire</i> ..	20
2.1.2. <i>Application et utilisation des TIC dans l'éducation, le commerce, l'agriculture et la santé</i>	22
2.1.3. <i>Développement du sous-secteur postal</i>	23
2.1.4. <i>Missions de suivi sur le terrain</i>	23
2.2. <i>Les indicateurs de résultats des actions mises en œuvre</i>	24
CHAPITRE 3 : PREVISION BUDGETAIRE DE 2018	27
3.1. <i>Prévision budgétaire de 2018</i>	27
3.2. <i>Grandes actions prévues au titre de 2018</i>	28
CHAPITRE 4 : DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS	30
4.1. <i>Difficultés rencontrées</i>	30
4.2. <i>Recommandations</i>	30
<i>Annexe : Indicateurs liés à l'usage et à la consommation des services mobiles</i>	32

Introduction

Le présent rapport d'activités qui couvre la période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017 répond à l'obligation de reddition des comptes faite à l'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste (ABSU-CEP) à l'article 16 du décret N°2013-555 du 30 décembre 2013 portant sa création savoir : « L'ABSU-CEP produit, chaque année, au plus tard le 30 mars, un rapport d'activités. Ce rapport est communiqué au Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication et publié sur le site internet de l'ABSU-CEP ». Etabli par le Directeur Général de l'Agence, il rend compte de la mise en œuvre opérationnelle des activités programmées au titre de la première année du Programme d'Action du Gouvernement « Bénin Révélé » qui couvre la période 2016-2021. En effet, à la faveur du second tour de l'élection présidentielle du 20 mars 2016, le Bénin a connu l'avènement d'un nouveau régime dirigé par le Président Patrice TALON. Pour mieux conduire sa politique, le gouvernement a élaboré et adopté un nouveau programme d'actions dans lequel il est défini une nouvelle vision dans le secteur des TIC. A travers la Déclaration de Politique Sectorielle adoptée par Décret N° 2016-684 du 07 novembre 2016 portant approbation de la Déclaration de Politique Sectorielle du secteur de l'économie numérique, le Gouvernement a affirmé sa volonté de « **Transformer le Bénin en la plateforme de services numériques de l'Afrique de l'ouest pour l'accélération de la croissance et l'inclusion sociale d'ici 2021** ». Le développement de l'économie numérique constitue donc un levier crucial pour i) l'inclusion sociale et le bien-être humain via un meilleur accès au savoir et à la connaissance, ii) la création d'emplois et la réduction du chômage, iii) le développement économique de tous les secteurs d'activité, y compris le secteur de l'économie numérique, iv) la transparence de la gouvernance et de l'efficacité de l'administration, orientées autour des usagers, v) le rayonnement régional et international du Bénin. Pour atteindre ces objectifs, il est prévu dans la DPS, i) d'atteindre un taux de couverture des services internet en haut débit de 80% des entreprises et des particuliers et un taux de pénétration de 40% pour le fixe et 60% pour le mobile, ii) doubler la taille du marché des TIC pour atteindre 580 milliards de francs CFA, iii) créer 90 000 emplois directs dans le secteur des TIC, iv) contribuer, via la numérisation de l'économie, au développement des autres secteurs (e-gouvernement, éducation, e-commerce, etc.), v) entrer dans le top 100 du classement Networked Readiness Index (NRI) et être premier en Afrique de l'Ouest.

C'est dans ce nouveau contexte de réformes institutionnelles que l'Agence a mené les activités au cours de l'année 2017. Les objectifs qu'elle s'est fixée sont entre autres :

- étendre les réseaux téléphoniques et l'internet dans les zones en déficit d'accès à travers la construction de 34 sites de téléphonie mobile;
- couvrir au moins 40 villages/localités des zones en déficit d'accès en téléphonie et internet ;
- favoriser l'accès universel au Haut Débit ;
- contribuer à la généralisation des Technologies de l'Information et de la communication dans l'éducation et la formation ;
- contribuer à l'amélioration des services de la poste ;
- œuvrer à l'amélioration continue des performances et de la gouvernance de l'agence.

Ces actions vont contribuer à la mise en œuvre de tous les projets phares du secteur du numérique notamment, le déploiement de l'internet Haut Débit et très Haut Débit sur l'ensemble du territoire, la mise en œuvre de l'Administration intelligente, la généralisation de l'usage du e-commerce, la généralisation de l'usage du numérique par l'éducation et la formation. Elles sont en lien avec le Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021 à travers l'axe stratégique N°4 : « amélioration de la croissance économique » du pilier N°2 relatif à la transformation structurelle de l'économie ainsi que le pilier N°3 « amélioration des conditions de vie des populations », et l'axe N°7 « développement équilibré et durable de l'espace national ».

Le présent rapport d'activités est structuré en quatre (04) chapitres ainsi qu'il suit :

- organisation et fonctionnement de l'ABSU-CEP ;
- activités menées par l'ABSU-CEP au titre de 2017 ;
- prévisions budgétaires 2018 ;
- difficultés rencontrées et recommandations.

CHAPITRE 1 : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ABSU-CEP

L'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste (ABSU-CEP) est un Office d'Etat à caractère social, scientifique et culturel régi par la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 et créée par décret n° 2013-555 du 30 décembre 2013, repris par l'article 109 de la Loi n° 2017-20 portant Code du Numérique. La tutelle de l'ABSU-CEP est assurée par le Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication.

Les missions confiées à l'ABSU-CEP sont :

- élaborer les cahiers des charges des programmes de service universel ;
- assurer la mise en œuvre des programmes de service universel pour le compte de l'État ;
- assurer le financement des programmes de service universel des communications électroniques et de la poste ;
- assurer la gestion des opérations d'investissement financées par l'Etat dans le domaine du service universel des communications électroniques et de la poste ;
- concourir au renforcement des capacités des ressources humaines conformément à la politique de développement des communications électroniques et de la poste.

1.1. Organisation de l'ABSU-CEP

L'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste comprend deux (02) organes que sont :

- Le Conseil National d'Orientation ;
- La Direction Générale

1.1.1. Conseil National d'Orientation

L'ABSU-CEP est administrée par un Conseil National d'Orientation comprenant douze (12) membres. Le Conseil National d'Orientation est composé comme suit :

- le Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication ou son représentant qui assure la présidence ;

- le Ministre chargé du Plan et du Développement ou son représentant ;
- le Ministre chargé de la décentralisation ou son représentant ;
- un Représentant du Président de la République ;
- deux représentants des opérateurs GSM ;
- le Président de l'ARCEP qui assure la vice-présidence ;
- le Secrétaire Exécutif de l'ARCEP avec voix non délibérative
- un représentant des Fournisseurs d'Accès Internet ;
- un représentant des Associations des Consommateurs ;
- une personnalité indépendante ;
- un représentant du personnel.

Le mandat des membres du CNO est venu à terme le 15 mai 2017. Il sera renouvelé par décret pris en conseil des ministres conformément au décret de création de l'Agence.

1.1.2. Direction Générale

La Direction Générale est l'organe exécutif de l'ABSU-CEP. Elle est assurée par un Directeur Général nommé par décret pris en Conseil des Ministres pour un mandat renouvelable d'une durée au moins égale à la durée du mandat des membres du conseil national d'orientation.

1.2. Fonctionnement de l'ABSU-CEP

1.2.1. Conseil National d'Orientation

Le Conseil National d'Orientation a tenu au cours de l'année 2017, deux sessions (02) ordinaires et trois (03) sessions extraordinaires. Le détail desdites sessions se présente dans le tableau suivant :

Tableau n°1 : Tenue des sessions du CNO au cours de l'année 2017

N°	Type de session	Date	Observations
01	Session ordinaire	11 octobre 2017	Session consacrée à l'examen et l'approbation des états financiers exercice 2016 de l'ABSU-CEP
02	Session ordinaire	31 octobre ; 03 et 09 novembre 2017	Session consacrée à l'examen et l'approbation du budget et des états financiers prévisionnels et du plan de travail annuel exercice 2018 de l'ABSU-CEP
03	Session Extraordinaire	Du 06 au 08 février 2017	Session consacrée à l'examen et l'adoption du collectif budgétaire 2017
04	Session Extraordinaire	06 juillet 2017	Session consacrée à l'examen et à l'adoption de l'avant-projet de décret modificatif du décret n°2013-555 du 30 décembre 2013 portant AOF de l'ABSU-CEP
05	Session extraordinaire	18 juillet 2017	Session consacrée à l'examen de l'avis de l'Agence du Numérique sur le budget 2017 de l'ABSU-CEP

1.2.2. Direction Générale

La Direction Générale de l'ABSU-CEP dispose de ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

1.2.3. Ressources Humaines de l'ABSU-CEP

Le personnel de la Direction Générale est réparti par catégories comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n°2 : Répartition du personnel par catégorie et par sexe

Catégorie	Année											
	2016						2017					
	H	%	F	%	T	%	H	%	F	%	T	%
Cadre	18	82,61%	4	17,39%	22	78,57 %	18	82,61%	4	17,39%	22	78,57 %
Agent de maîtrise	0	0	1	100%	1	3,57 %	0	0	1	100%	1	3,57 %
Agent d'exécution	5	100%	0	0	5	17,86 %	5	100%	0	0	5	17,86 %
Total	23	82,14%	5	17,86%	28	100%	23	82,14%	5	17,86%	28	100%

En 2017, l'effectif du personnel de la Direction Générale de l'ABSU-CEP n'a pas connu de variation par rapport à 2016. Cet effectif est composé de 22 cadres (78,57 %), 01 agent de maîtrise (03,57%) et 05 agents d'exécution (17,86%) soit un total de 28 agents. Dans le but de renforcer les capacités de ce personnel afin qu'il puisse remplir efficacement ses fonctions, la Direction Générale a élaboré et mis en œuvre un plan de formation au titre de l'année 2017. Le point détaillé des différentes formations est présenté dans le tableau suivant :

Tableau n°3 : Formations organisées au profit du personnel de l'Agence en 2017

N°	Intitulé de la formation	Période	Nombre de participants	Observation
01	Management des ressources humaines, des projets et programmes : outils, méthodes de gestion des emplois et des compétences	18 au 22 avril 2017	01	Chef service ressources humaines
02	Organisation et administration des contrats	15 au 26 mai 2017	01	Directeur de l'Administration et des ressources

N°	Intitulé de la formation	Période	Nombre de participants	Observation
				Humaines
03	Méthodologie de montage, de suivi et d'évaluation des projets	21 mai au 03 juin 2017	01	Chef service suivi-évaluation
04	Stratégie de la communication digitale sur les réseaux sociaux	05 au 16 juin 2017	01	Chargé de communication et des relations publiques
05	Project management Professional (PMP) préparation à la certification	19 au 24 juin 2017	01	Chef service chargé des relations avec les bénéficiaires
06	Systèmes d'information et analyse des données	19 au 30 juin 2017	01	Chef service statistique et programmation
07	Conduite sécurisée, mécanique préventive et chef de la relation chauffeur-autorité	23 au 24 juin 2017	01	Conducteur de véhicule administratif
08	Top secrétaire assistante : qualités, méthodes et outils	21 juin au 02 juillet 2017	01	Assistante de la secrétaire particulière
09	Principes et outils de la gestion opérationnelle de projets	26 juin au 07 juillet 2017	01	Directeur technique
10	Démarche et techniques de construction des tableaux de bord	07 au 18 août 2017	01	Directeur des affaires financières
11	Gestion des projets et programmes : planification,	07 au 18 août 2017	01	Chef service affaires

N°	Intitulé de la formation	Période	Nombre de participants	Observation
	exécution et contrôle			postales
12	Infrastructures fibres optiques	14 au 25 août 2017	01	Chef service de déploiement des infrastructures
13	Assistante à la direction des ressources humaines	04 au 16 septembre 2017	01	Collaboratrice de la DARH
14	La gestion du patrimoine et des immobilisations	18 au 29 septembre 2017	01	Chef service logistique
15	Plan de travail, Budget annuel et analyse de la qualité de la dépense	30 octobre au 10 novembre 2017	01	Directeur des études et du suivi-évaluation

Par ailleurs, la Direction Générale a participé et a financé la participation d'autres acteurs du secteur à des séminaires et ateliers internationaux et régionaux en 2017. Ces séminaires-ateliers régionaux et internationaux sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau n°4 : Séminaires et ateliers régionaux et internationaux de 2017 sur financement de l'ABSU-CEP

N°	Intitulé	Période et lieu	Participant pour l'Agence	Autres participants
01	36 ^{ème} session ordinaire du conseil d'administration de l'Union Panafricaine des Postes (UPAP)	Du 1 ^{er} au 12 mai 2017 à Nairobi au Kenya	Emile KOUGBADI, Directeur Général	DOSSOU Jacques, DGENP ; SINGBO Francis José, DAP/DGENP
02	Conférence sur la gouvernance	Du 27 mai au 1 ^{er}		MONROU

N°	Intitulé	Période et lieu	Participant pour l'Agence	Autres participants
	électronique dans les Etats ACP	juin 2017 à Tallinn (Estonie)		Rafiatou, Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication
03	1 ^{ère} réunion préparatoire de la conférence mondiale des radiocommunications 2019 (CMR-19) des groupes de travail de l'UAT	Du 16 au 21 juillet 2017 à Nairobi (Kenya)		DOSSOU Jacques, DGENP ; BONOU H. Geoffroy, DTICE/DGENP
04	Exposition du forum mondial des télécommunications « ITU Telecom World »	Du 23 septembre au 1 ^{er} octobre 2017 à Busan (République de Corée du Sud)		METINHOUE Coffi Jacques Eric, Représentant STARTUP BETECH- SARL ; SANNI EL-MI-IRADJ Ayindé, Représentant STARTUP GO-INCUBATOR ; GBOSSA Hans-Eddy M.O., Représentant STARTUP BELLE IMAGERIE, MONROU Rafiatou, Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication
05	15 ^{ème} réunion des Ministres de la CEDEAO en charge des	Du 02 au 06 octobre 2017 au	Emile KOUGBADI, Directeur Général	Rodolphe ADJAÏGBE,

N°	Intitulé	Période et lieu	Participant pour l'Agence	Autres participants
	télécommunications et TIC	Cap Vert		Assistant/MENC

1.2.4. Ressources financières de l'Agence

Les ressources financières de l'ABSU-CEP sont constituées essentiellement de la contribution au service universel des opérateurs de téléphonie mobile. Ces ressources permettent à l'ABSU-CEP de financer les opérations de service universel ainsi que ses dépenses de fonctionnement et d'investissements.

1.2.4.1. Mobilisation des ressources financières

Les ressources mobilisées par l'ABSU-CEP au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à un montant de huit milliards cent quarante neuf millions quatre cent trente un mille quatre cent quatre vingt (**8 149 431 480**) francs CFA pour une prévision d'un montant de neuf milliards six cent quarante deux millions trois cent quarante-sept mille neuf cent trente quatre (**9 642 347 934**) francs FCA. Ce montant regroupe la subvention de l'exercice courant qui s'élève à deux milliards trois cent dix huit millions six cent mille deux cent trente quatre (**2 318 600 234**) FCFA dont un million quatre cent quarante deux mille (1 442 000) FCFA aux investissements ainsi que le reliquat des subventions des exercices précédents (**5 701 272 752 FCFA**), les revenus versés par les banques sur compte courant (**53 766 342 FCFA**) et les reprises de subvention d'investissement (**75 792 152 FCFA**). Il traduit de cette mobilisation un taux de mobilisation de **84,52%** au 31 décembre 2017. Cet important taux s'explique par la mise à disposition effective par l'ARCEP des ressources issues de la contribution des opérateurs de téléphonie mobile aux charges du service universel qui leur est imposée au titre de l'année 2016.

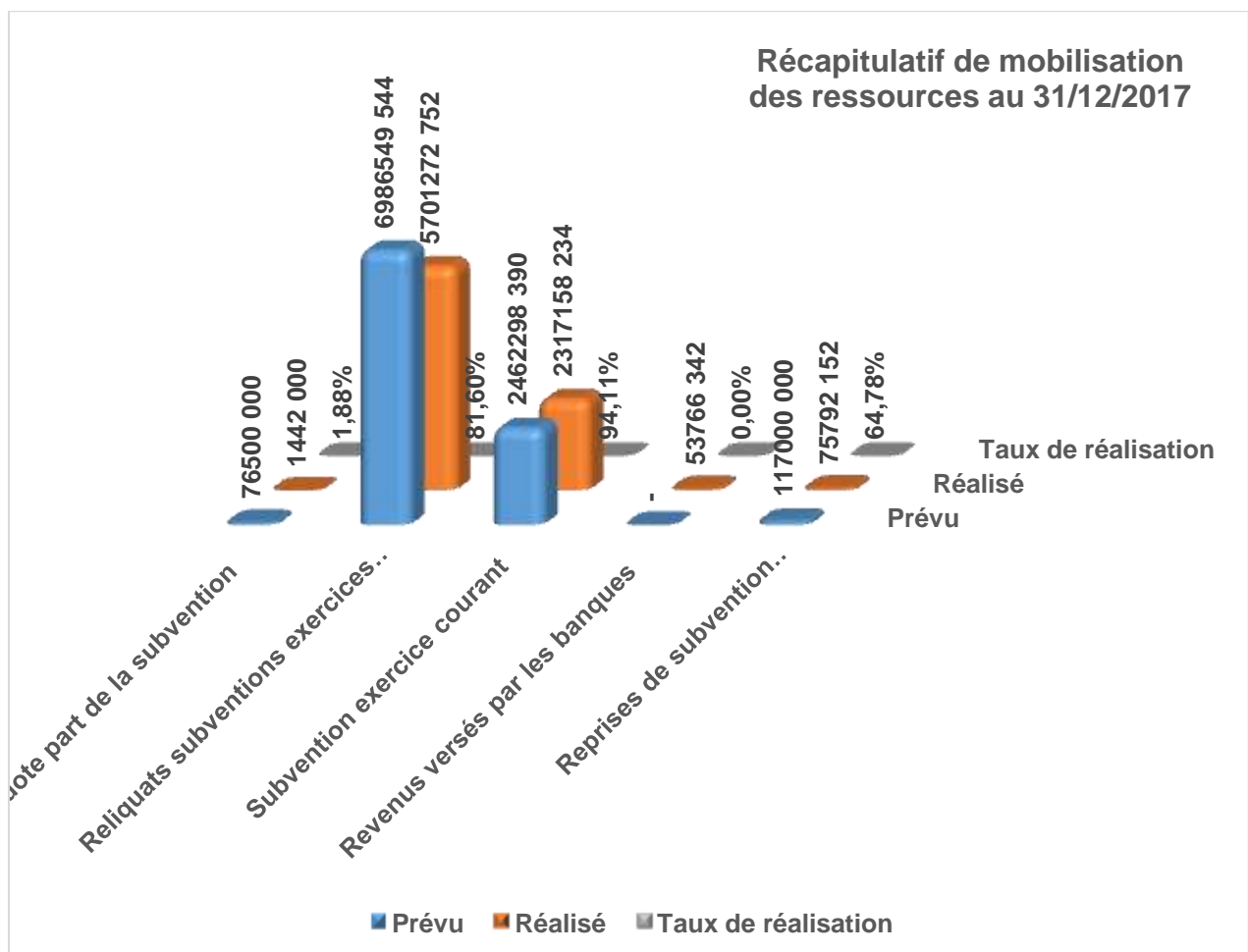
Le reliquat de subvention d'exploitation des exercices antérieurs est issu des gestions précédentes. Des ressources non budgétisées ont été mobilisées à hauteur de cinquante trois millions sept cent soixante six mille trois cent quarante deux (53 766 342) francs CFA au 31 décembre 2017 et sont relatives aux revenus versés par les banques sur les comptes courants.

Tableau n°5 : récapitulatif de mobilisation des ressources prévisionnelles au 31/12/2017

Ressources	Montants prévus	Montant réalisés	Taux de réalisation
Quote part de la subvention d'exploitation rapportée aux investissements	76.500.000	1.442.000	1,88%
Reliquats subventions d'exploitation exercices précédents	6.986.549.544	5.701.272.752	81,60%
Subvention d'exploitation exercice courant	2.462.298.390	2.317.158.234	94,11%
Revenus versés par les banques sur compte courant	0	53.766.342	0,00%
Reprises de subvention d'investissement	117.000.000	75.792.152	64,78%
TOTAL	9.642.347.934	8.149.431.480	84,52%

Source : Direction Générale de l'ABSU-CEP

Graphique 1 : Récapitulatif de mobilisation des ressources au 31/12/2017



Globalement, la subvention reçue par l'agence au cours de l'exercice 2017 (subvention d'exploitation exercice courant) s'élève à 2 318 600 234 FCFA.

La contribution des différents opérateurs au fonds de service universel au titre l'année 2017 est présentée dans le tableau ci-après :

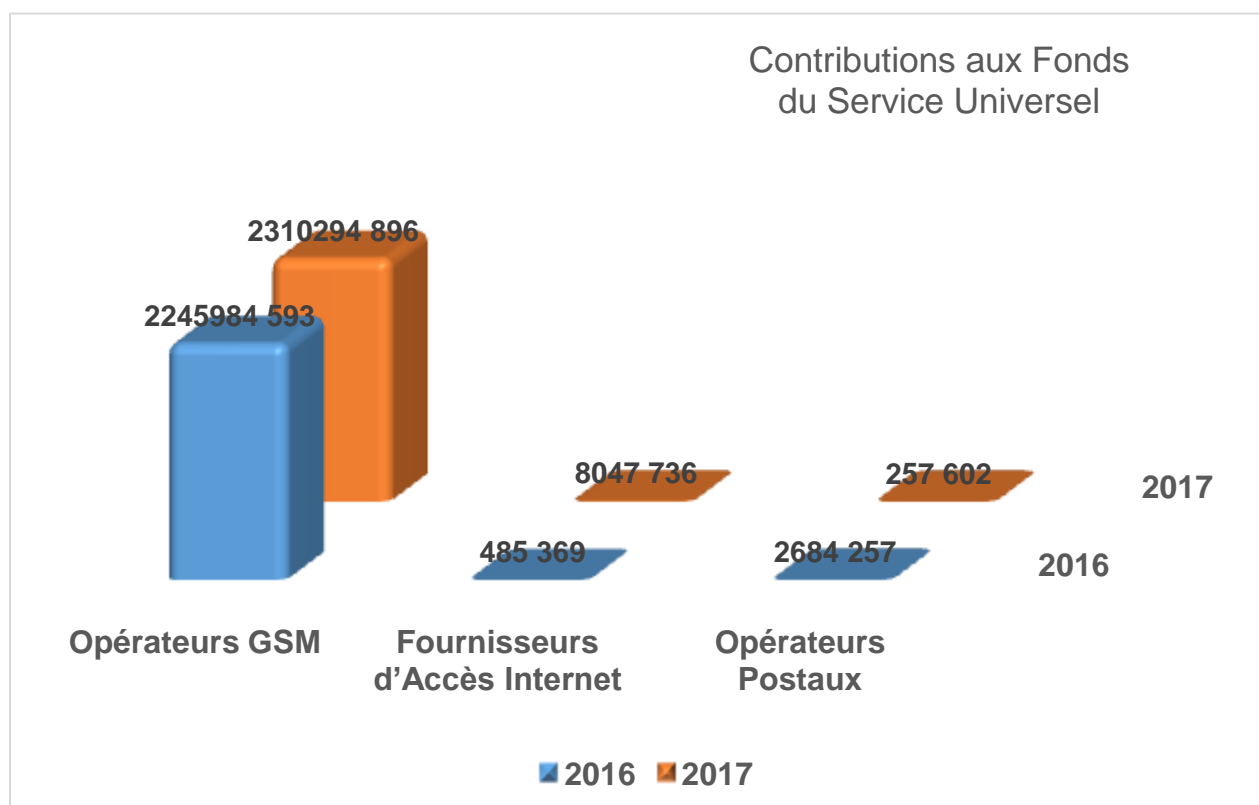
Tableau n°6 : Contribution des opérateurs au fonds de service universel au titre de 2017

Opérateurs	2016	2017
Contribution Opérateurs GSM		
SPACETEL-BENIN SA	1 441 822 913	1 480 212 072
ETISALAT BENIN SA	690 964 348	751 121 623
GLO MOBILE	113 197 332	78 961 201
Contribution Fournisseurs d'Accès Internet		
Contribution aux charges Accès Internet CANAL BOX et GENYS	4 855 369	8 047 736
Contribution Opérateurs Postaux		
Contribution DHL, TOP CHRONO et MTA	2 684 257	257 602
TOTAL CONTRIBUTION	2 253 524 219	2 318 600 234

Source : Direction Générale de l'ABSU-CEP

NB : En 2017, le chèque de SPACETEL-BENIN SA d'un montant de 1 480 212 072 FCFA pour payer sa redevance de Service Universel au titre de 2016 n'a pas pu être encaissé jusqu'à ce jour.

Graphique 2 : Contributions au fonds de service universel



1.2.4.2. Gestion des ressources financières

Le budget exercice 2017 de l'ABSU-CEP s'élève à un montant de neuf milliards six cent quarante deux millions trois cent quarante-sept mille neuf cent trente quatre (9 642 347 934) francs FCA.

Le budget de l'année 2017 est exécuté réellement à hauteur de un milliard deux cent vingt un millions sept cent quarante sept mille cent neuf (1 221 747 109) FCFA soit une taux d'exécution de 12,67%. En prenant en compte le paiement des factures de SPACETEL BENIN dans le cadre de la couverture des zones blanches, ce niveau d'exécution peut attendre trois milliards cinq cent soixante seize millions deux cent quatre vingt cinq mille (3 576 285 000) FCFA soit un taux d'exécution de 37,09%.

Le taux global d'exécution du budget 2017 à fin décembre 2017 est faible. Ce faible taux de consommation des crédits s'explique essentiellement par la non consommation des crédits des opérations du service universel due surtout à l'attente d'approbation du budget 2017 par le conseil des Ministres à la suite duquel les différents marchés pouvaient être lancés. C'est au Conseil des Ministres du 02 août 2017 que la

responsabilité d'approbation des différents budgets a été laissée aux Conseils d'Administration.

1.2.4.3. Concours divers apportés par l'Agence en 2017

L'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste a apporté son appui à la mise en œuvre du Projet Africa Coast to Europe (ACE) d'atterrissage du 2^{ème} câble sous-marin et au Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication dans le cadre de l'organisation du 9^{ème} Forum Ouest Africain sur la gouvernance de l'internet au Bénin. Le point de cet appui se présente comme suit :

Tableau n° 7 : Appui apporté à ACE-GIE et au MENC par l'Agence

Date	Libellé	Montant	Bénéficiaire
02/03/2017	Cotisations	85 946 857	Bénin ACE-GIE
19/07/2017	Organisation du 9 ^{ème} Forum Ouest Africain sur la gouvernance de l'internet au Bénin	5 000 000	MENC
Total		90 946 857	

Source : Direction Générale ABSU-CEP

1.2.5. Système de Management de Qualité (SMQ) de l'ABSU-CEP

Le système de management de qualité mis en place par l'Agence en 2015 et revu en 2016 a fait à nouveau l'objet de l'audit de surveillance N°2 suivant la norme ISO 9001 : 2015 après celui de septembre 2016. Au terme de ce deuxième audit de surveillance réalisé par le Cabinet DEKRA certification, l'ABSU-CEP a maintenu son certificat ISO 9001 : 2015. L'Agence se prépare donc à subir un audit de renouvellement dudit certificat en 2018.

CHAPITRE 2 : ACTIVITES MENEES PAR L'ABSU-CEP EN 2017

En sa session extraordinaire des 06 et 08 février 2017, le Conseil National d'Orientation a examiné et adopté le collectif budgétaire et le plan de travail annuel 2017 de l'Agence. Lesdits documents ont été revus et approuvés à nouveau au cours de la session extraordinaire du 18 juillet 2017 suite à l'avis émis par l'Agence du numérique. Les grandes orientations du plan de travail annuel et du budget revus se présentaient comme suit :

- La poursuite de l'extension des réseaux téléphoniques et l'internet haut débit dans les zones en déficit d'accès ;
- La généralisation de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication par l'éducation et la formation ;
- L'amélioration des services de la poste ;
- L'amélioration continue des performances et de la gouvernance de l'agence.

Les activités exécutées sont liées aux opérations de service universel des communications électroniques et de la poste, au fonctionnement courant de l'Agence et aux investissements.

2.1. Opérations de Service Universel

Les activités ci-dessous ont été réalisées dans le cadre des opérations de service universel au titre de l'exercice 2017.

2.1.1. Déploiement de l'Internet haut et très haut débit sur l'ensemble du territoire

Les activités réalisées pour le compte de cette action sont :

- **Etude de la stratégie d'approche intégrée et dynamique de couverture des zones blanches.**

C'est une étude qui vise à contribuer à une couverture efficace et totale des zones blanches en République du Bénin en proposant une approche intégrée et dynamique de couverture desdites zones. L'adoption du nouveau Code du Numérique et du nouveau

cahier des charges des opérateurs de réseaux mobiles ayant complètement changé la donne en matière de couverture des zones blanches, cette étude a permis à l'ABSU-CEP de revisiter sa stratégie et son programme tout en prenant les dispositions nécessaires pour accompagner le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) dont l'exécution est déjà en cours. A l'issue de l'étude, des mesures concrètes ont été proposées et des recommandations faites à l'attention du Ministre de tutelle et de l'ABSU-CEP pour procéder à la réorientation des activités de l'agence suivant les deux volets : i) un programme d'urgence d'accompagnement du PAG couvrant la période 2017-2020, soit trois ans ; ii) actualisation de la stratégie et du programme national du service universel et qui , dans sa phase d'opérationnalisation, intégrera les actions prévues et/ou en cours d'exécution au titre du plan d'urgence. Par ailleurs, cette étude a recommandé à l'Agence l'élaboration du document de politique nationale du service universel.

- **Couverture en réseaux téléphoniques des zones en déficit d'accès dans les Communes de Dassa-Zoumé, Glazoué, Bantè, Savalou, Djidja, Tchaourou et Ouèssè**

La poursuite de cette activité démarrée en 2016 a permis de construire 34 sites mobiles pour desservir au moins 40 villages/localités des communes bénéficiaires. A travers les sites mobiles construits, au moins 95 000 abonnés au réseau MTN ont accès à la téléphonie mobile. Le fonctionnement des 34 sites pour les mois de septembre 2017, octobre 2017 et novembre 2017 cumulés fait ressortir les indicateurs suivants :

- nombre total de SIM activé : 3064 ;
- nombre d'appels sortants : 4 106 581 ;
- nombre d'appels entrants : 3 256 233 ;
- niveau de revenu retiré (montant total engendré) : 118 063 595 FCFA ;
- revenu moyen par abonné par mois : 1250 FCFA ;
- coût total des charges induites (maintenance, entretien,...) de l'ensemble des sites de septembre à novembre 2017 : 102.667.488 FCFA.

D'autres indicateurs liés au fonctionnement des sites notamment : Fréquence de Consommation (Moyenne des Appels Sortants par mois), Durée de Consommation (Durée Moyenne d'un Appel Sortant par mois) en secondes, Nombre d'Appels Entrants (national off-net) par mois, Nombre Appels Entrants (international) par mois, Nombre

d'Appels Sortants (national on-net) par mois, Nombre d'Appels Sortants (national off-net) par mois, Nombre d'Appels Sortants (international) par mois, etc., figurent dans le tableau en annexe.



Image n° 1 : Site de faisceaux hertzien

2.1.2. Application et utilisation des TIC dans l'éducation, le commerce, l'agriculture et la santé

Il s'agit de la poursuite de la **subvention des terminaux des communications électroniques**. En effet, démarré en 2016, cette activité permis de distribuer 893 kits (ordinateur portable, sacoche, modem de connexion et 1 an d'abonnement internet de 3 Go de données mensuelles), soit 176 lycéens, 106 inspecteurs du

secondaire et 671 étudiants. En 2017, le reliquat de 107 kits restant a été distribué au profit de trois structures d'enseignement supérieur notamment :

- Ecole Supérieure des Télécommunications du Bénin (Cotonou) ;
- Ecole Supérieure de Génie Télécom et TIC (Cotonou) ;
- Institut National Supérieur des classes Préparatoires aux Etudes d'Ingénieurs (INSPEI Savalou).



Image n° 2 : Remise de kit aux étudiants de l'INSPEI (Savalou)

2.1.3. Développement du sous-secteur postal

Dans le domaine du service universel postal, il y a eu l'achèvement de la dernière phase (phase 3) de la mise en place d'une plate-forme de traitement de courrier hybride pour la gestion des grands comptes au profit de La Poste du Bénin SA.

2.1.4. Missions de suivi sur le terrain

Au cours de l'année 2017, l'Agence a organisé des missions de suivi de terrain des différentes activités mises en œuvre. Ces différentes missions ont permis d'apprécier le degré d'utilisation par les bénéficiaires des infrastructures et services mis en place. Les différentes missions organisées sont résumées dans le tableau ci-après.

Tableau N°8 : Les missions de suivi des activités

N°	Projet	Période de la mission	Lieu
01	Mission de facilitation des acquisitions de parcelles par MTN dans le cadre du projet de couverture en réseaux téléphoniques des zones en déficit d'accès dans les Communes de Dassa-Zoumé, Glazoué, Bantè, Savalou, Djidja, Tchaourou et Ouèssè	10 au 15/04/2017	Bantè, Glazoué
02	Mission de suivi du projet de couverture en réseaux téléphoniques des zones en déficit d'accès dans les Communes de Dassa-Zoumé, Glazoué, Bantè, Savalou, Djidja, Tchaourou et Ouèssè	23/05 au 04/06/2017	Toutes les communes bénéficiaires
03	Mission de collecte de données préparatoires à la phase de mise en service des sites construits	07 au 12/08/2017	Toutes les communes bénéficiaires
04	Mission de réception technique des sites construits dans le cadre du projet de couverture en réseaux téléphoniques des zones en déficit d'accès dans les Communes de Dassa-Zoumé, Glazoué, Bantè, Savalou, Djidja, Tchaourou et Ouèssè	11 au 16/09/2017	Toutes les communes bénéficiaires

2.2. Les indicateurs de résultats des actions mises en œuvre

Plusieurs indicateurs ont été obtenus à partir de la mise en œuvre des activités en 2016. Les plus significatifs par activités sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau N°9 : Evolution des indicateurs de résultats 2016-2017

N°	Intitulé des projets	Indicateurs de produit (IP) / effets (IE)	Valeur de référence (2015)	Valeur 2016	Cible cumulée 2017	Valeur cumulée 2017	Taux de réalisation 2016	Taux de réalisation 2017	Observations
1	Déploiement de l'internet Haut et très Haut Débit	IE1.1. Population des zones blanches ayant accès à la téléphonie mobile suite au déploiement de téléphonie mobile	0	0	95 000	95 000	0%	100%	
		IE1.2. Population ayant accès aux points de présence d'accès collectif internet	0	7 545	7 545	7545	100%	100%	
		IP1.1. Nombre de villages/localités blanches couvertes	0	0	40	40	0%	100%	
		IP1.2. Nombre de chef-lieu de commune disposant d'un point d'accès collectif à internet	0	3	3	6	100%	-	
2	Généralisation de l'usage du numérique par l'éducation et la formation	IE.2.1. Nombre d'étudiants ayant un accès collectif à internet à travers le wifi	0	3241	3241	3241	100%	-	
		IP2.1. Nombre d'apprenants (lycéens et étudiants) et d'inspecteurs du secondaire ayant bénéficié de kits (ordinateurs et connexion internet) subventionnés	0	893	1000	1000	89,3%	100%	

N°	Intitulé des projets	Indicateurs de produit (IP) / effets (IE)	Valeur de référence (2015)	Valeur 2016	Cible cumulée 2017	Valeur cumulée 2017	Taux de réalisation 2016	Taux de réalisation 2017	Observations
		IP2.2. Nombre de classes intelligentes réalisées dans les établissements primaires et secondaire	0	3	-	3	100%	-	
		IP.2.3. Nombre d'universités ayant bénéficié de l'installation d'un point d'accès collectif à internet à travers le wifi	0	5	6	6	83%	100%	
3	Développement et modernisation de la Poste du Bénin SA	IE3.1. Nombre de courriers traités par la plateforme de courrier hybride	0	58 437	3 349 500 (cible 2016+2017 ; soit 1 595 000+ 1 754 500)	676 056 (valeur 2016+ 2017 ; soit 58 437+ 617 619)	03,66%	38,53%	
		IP3.2. Nombre de clients du courrier hybride	0	3	6	6	50%	-	
		IP3.3. Nombre de centre d'accès communautaires aux TIC via le réseau postal réalisé et fonctionnel	0	4	-	4	100%	-	

CHAPITRE 3 : PREVISION BUDGETAIRE DE 2018

3.1. Prévision budgétaire de 2018

Le budget exercice 2018 de l'ABSU-CEP est équilibré en ressources et en emplois à la somme de **sept milliards neuf cent soixante six mille neuf cent trente neuf mille quatre vingt deux (7.966.939.082) francs CFA**. Il est financé entièrement sur fonds propres. Lesdits fonds sont issus du reliquat de subvention d'exploitation des exercices antérieurs estimé au 31 décembre 2017 à **5.399.640.691 FCFA**, des ressources à mobiliser au titre de l'exercice 2018 estimé à **2.462.298.391 FCFA** et la quote part rapportée à la reprise de subvention d'investissement pour **105.000.000 FCFA** qui, sont des ressources calculées qui viennent en annulation aux dotations aux amortissements.

Ce budget a été élaboré en tenant compte des nouvelles orientations du SYSCOAHAHA révisé. Il a été approuvé par le Conseil National d'Orientation le 31 octobre 2017. Il est composé de :

- budget d'investissement pour un montant de **30.500.000 FCFA** ;
- budget des opérations du service universel pour un montant de **6.738.291.207 FCFA** ;
- budget de fonctionnement pour un montant de **1.198.147.875 FCFA**.

Les grands agrégats du budget 2017 se présentent comme suit :

Tableau 10 : Tableau ressources- emplois 2018

Ressources	Montants	%	Emplois	Montants	%
Subvention à recevoir au titre de l'exercice 2018	2 462 298 391	30,91%	Dépenses d'investissements	30 500 000	0,38%
			Dépenses des opérations du service universel	6 738 291 207	84,58%
Reliquat issu des exercices antérieurs	5 399 640 691	67,78%	Dépenses de Fonctionnement	1 093 147 875	13,73%

Reprises de subvention	105 000 000	01,31%	Dotation aux amortissements	105 000 000	01,31%
TOTAL	7 966 939 082	100%	TOTAL	7 966 939 082	100%

3.2. Grandes actions prévues au titre de 2018

Les actions prévues dans le budget au titre de l'année 2018, participent à la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement, le Bénin Révélé au niveau du Pilier 2 « Transformation structurelle de l'économie » et du pilier 3 : « Amélioration des conditions de vie des populations ». Elles s'inscrivent dans le cadre de l'opérationnalisation du Document de Politique Sectoriel et de la réalisation de la vision sectorielle qui est de « **Faire du Bénin, la plateforme de services numériques de l'Afrique de l'ouest pour l'accélération de la croissance et l'inclusion sociale** ». Ces actions sont les suivantes :

- Le déploiement de l'Internet haut et très haut débit sur l'ensemble du territoire : cette action comporte deux activités que sont :
 - mise en place des Points Numériques Communautaires HD/THD (points d'accès public à internet) dans chaque chef-lieu de commune ;
 - mise en place des infrastructures actives (infrastructures de transmission) pour les services Haut Débit dans les villages/localités non couverts.
- L'application et utilisation des TIC dans l'éducation, le commerce, l'agriculture et la santé. Il s'agit de mettre en œuvre les quatre activités suivantes :
 - accompagnement des communautés d'utilisateurs pour l'acquisition des services numériques de haut débit ;
 - installation des salles multimédia connectées à internet et autonomes en énergie électrique dans les établissements d'enseignements primaires et secondaire (classe intelligente, bibliothèques numériques) ;
 - sensibilisation et formation à l'usage des services numériques à l'intention des élèves et écoliers, des artisans, des commerçants, etc. ;
 - exploitation des capacités en bande passante de l'Etat sur le câble ACE à des fins de service universel.
- Le développement du sous-secteur postal. Il passe par :

- Installation des points d'accès public à internet haut débit dans les bureaux de poste.
- Le volet suivi et évaluation prend en compte les activités suivantes :
- Evaluation de la mise en œuvre des projets ;
 - Elaboration du document de politique nationale du service universel et actualisation du document de stratégie et du programme de service universel ;
 - Elaboration d'un manuel de procédure de subvention des activités de l'Agence ;
 - Etude de faisabilité pour la mise en place d'un Système d'Information Géographique pour les Télécommunications (SIG TEL).

CHAPITRE 4 : DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, l'ABSU-CEP a rencontré certaines difficultés. Ces difficultés sont d'ordre externe.

4.1. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées au cours de l'année 2017 dans la mise en œuvre des activités sont entre autres :

- retard dans la mise en œuvre dû au temps mis par le processus de révision/adoption du PTA et du budget de l'Agence ;
- retard dans l'approbation par l'ARCEP des 34 sites devant abriter les infrastructures ; du plan de fréquence et de la demande d'agrément des équipements ;
- modification par MTN des spécifications techniques contenues dans le contrat de couverture en réseaux téléphoniques mobiles des zones en déficit d'accès dans les communes de Dassa-Zoumé, Glazoué, Bantè, Savalou, Djidja, Tchaourou et Ouèssè; ce qui a entraîné des non-conformités par rapport au cahier des charges.

4.2. Recommandations

Au regard des difficultés rencontrées et des différentes réformes engagées dans le secteur de l'économie numériques, les suggestions suivantes sont formulées pour permettre à l'Agence d'être plus performant :

- mettre en place une synergie avec les nouveaux organes créés dans le secteur (Agence de Développement du Numérique, Direction Générale de l'Economie Numérique et de la Poste, Agence des Services et Système d'Information) ;
- exploiter la capacité ACE dédié au gouvernement dans le cadre du service universel;
- poursuivre le renforcement des capacités du personnel de l'Agence ;

- organiser une rencontre du Conseil National d'Orientation avec les opérateurs télécoms pour les informer des activités de l'Agence ;
- accorder un avenant à MTN afin de lui permettre de corriger les non-conformités relevées par la commission de réception technique des 34 sites construits dans le cadre du projet de couverture en réseaux téléphoniques mobiles des zones en déficit d'accès dans les communes de Dassa-Zoumé, Glazoué, Bantè, Savalou, Djidja, Tchaourou et Ouèssè ;
- impliquer davantage le Conseil National d'Orientation dans le suivi et le contrôle des réalisations de l'Agence sur le terrain.

Annexe : Indicateurs liés à l'usage et à la consommation des services mobiles

PROJET D'ACCES UNIVERSEL POUR LA TELEPHONIE MOBILE - Phase 1 : RAPPORT MENSUEL DE SUIVI DE L'EXPLOITATION DES SITES - Septembre 2017																
n°	Site ID	Site Location	Usages et Consommation des Services Mobiles							Qualité du Réseau - Usagers						
			Nbre Total de SIM Activée	Fréquence de Consommation (Moy. Appels Sortant / mois)	Durée de Consommation (Durée Moy. Appels Sortant / mois) en SECONDES	Nombre d'appels sortants	Nombre d'appels entrants	Niveau de Revenu Retirés Montant total engendré / mois (FCFA)	Revenu Moyen par Abonné / mois (FCFA)	Nbre Appels Entrants (national on-net) / mois	Nbre Appels Entrants (national off-net) / mois	Nbre Appels Entrants (international) / mois	Nbre Appels Sortants (national on-net) / mois	Nbre Appels Sortants (national off-net) / mois	Nbre Appels Sortants (international) / mois	Recettes générées par les appels Sortants / mois (FCFA)
1	BT06	Aloba	9	46	22	82 183	73 426	1 350 273	748	36 019	35 658	1 749	64 559	15 564	2 060	1 326 801
2	BT07	Assaba	21	41	27	20 029	15 464	402 934	816	7 068	7 794	602	14 162	5 085	782	395 372
3	BT08	Banon	20	61	22	37 449	26 845	570 832	937	14 622	11 220	1 003	28 902	6 934	1 613	562 280
4	BT09	Bobè	18	59	28	25 012	22 549	568 036	1 346	11 341	10 759	449	18 428	5 891	693	558 378
5	BT10	Djagbalo	23	52	28	56 915	40 447	1 218 518	1 106	22 367	16 879	1 201	42 898	11 744	2 273	1 204 662
6	DJ05	Agonhohoun	33	43	20	44 984	38 586	693 424	670	12 891	24 835	860	21 655	22 421	908	671 823
7	DJ06	Amakpa	28	38	20	25 420	20 647	418 192	623	6 235	14 015	397	10 324	14 377	719	410 761
8	DJ07	Djrèkpedji	30	42	20	26 542	21 590	432 899	686	7 659	13 431	500	15 315	10 495	732	426 641
9	DJ08	Koutagba	25	39	24	18 540	13 468	338 388	705	4 780	7 852	836	10 050	7 783	707	332 266
10	DS05	Igoho - Goho	41	47	24	11 152	12 037	199 130	833	4 091	7 722	224	5 532	5 402	218	185 359
11	DS07	Adihinlidji	19	88	29	9 869	12 971	231 911	2 071	5 256	7 405	310	5 134	4 251	484	215 138
12	DS08	Ouissi	7	39	24	14 608	16 009	275 288	736	5 601	10 146	262	8 229	6 025	354	257 766
13	DS09	Agbagoulè & Kpakpa	17	32	22	51 864	44 866	979 906	607	17 166	25 734	1 966	33 274	16 690	1 900	960 758
14	DS10	Agbogbomè	8	37	18	9 692	5 346	121 152	462	1 671	3 486	189	3 707	5 685	300	117 750
15	DS11	Aghao	50	38	22	32 606	26 139	558 834	651	9 197	16 258	684	16 519	14 739	1 348	549 318
16	DS12	Akoffodjoulé	21	60	26	23 210	16 078	463 957	1 202	6 910	8 806	362	14 530	8 034	646	459 403
17	DS13	Awaya & Gbaffo	16	57	25	27 115	27 352	531 998	1 122	9 712	17 048	592	14 777	11 818	520	503 486
18	DS14	Fita	17	58	27	16 879	16 423	376 925	1 300	7 108	8 803	512	9 629	6 161	1 089	354 185
19	DS15	Goussoé	19	47	25	56 965	43 028	1 057 221	867	17 871	24 446	711	34 871	20 155	1 939	1 043 362
20	DS16	Idaho	18	41	26	13 313	13 307	264 632	822	4 628	8 481	198	6 814	6 232	267	249 895
21	DS17	Kèrè & Okéméré	27	42	27	27 510	30 235	618 782	940	10 010	19 617	608	13 418	13 372	720	578 410
22	DS18	Lèma	24	50	26	33 166	36 199	681 369	1 037	12 437	22 689	1 073	18 363	13 987	816	631 090
23	DS19	Adjanoudoho	35	50	25	35 224	32 078	683 543	972	14 616	16 572	890	23 520	10 297	1 407	676 112
24	DS20	Bètèkougou	41	53	27	36 174	25 318	733 860	1 078	10 782	13 763	773	21 140	13 671	1 363	725 140
25	GZ09	Béthel	24	63	26	27 150	28 624	425 675	988	10 873	17 144	607	13 981	12 571	598	396 093
26	GZ10	Kpakpaza & Sowé	9	49	22	18 748	24 075	269 256	701	8 017	15 575	483	8 994	9 253	501	254 310
27	OS08	Gbèdé	32	54	26	26 489	20 209	491 209	1 007	8 050	11 932	227	15 054	11 002	433	484 165
28	OS09	Akpéro & Kemon	23	58	20	53 427	37 218	847 752	914	14 980	21 752	486	31 661	20 949	817	812 698
29	SV10	Djalloukou	41	41	26	26 805	20 351	501 340	776	7 406	12 603	342	12 558	13 594	653	488 908
30	SV11	Konkondji	38	50	28	45 744	36 965	970 322	1 062	16 316	19 684	965	29 121	14 985	1 638	933 609
31	TC06	Goro	25	53	21	91 202	74 709	1 279 793	738	31 382	42 470	857	54 464	34 937	1 801	1 223 951
32	TC13	Gokana	10	41	23	16 851	15 955	292 893	716	6 320	9 454	181	9 895	6 783	173	268 160
33	TC14	Kpari	81	48	27	73 810	45 643	1 435 137	939	24 120	19 707	1 816	47 881	20 622	5 307	1 385 475
34	TC15	Woria	107	47	29	67 930	40 146	1 273 343	879	21 084	17 983	1 079	44 882	20 973	2 075	1 244 071
TOTAL			957	1 665	831	1 184 577	974 303	21 558 725	31 056	408 586	541 723	23 994	724 241	422 482	37 854	20 887 599

**PROJET D'ACCES UNIVERSEL POUR LA TELEPHONIE MOBILE - Phase 1 :
RAPPORT MENSUEL DE SUIVI DE L'EXPLOITATION DES SITES - Octobre 2017**

n°	Site ID	Site Location	Usages et Consommation des Services Mobiles							Qualité du Réseau - Usagers							Qualité Technique du Réseau			
			Nbre Total de SIM Activée	Fréquence de Consommation (Moy. Appels Sortant / mois)	Durée de Consommation (Durée Moy. Appels Sortant / mois) en SECONDES	Nombre d'appels sortants	Nombre d'appels entrants	Niveau de Revenu Retirés Montant total engendré / mois (FCFA)	Revenu Moyen par Abonné / mois (FCFA)	Nbre Appels Entrants (national on-net) / mois	Nbre Appels Entrants (national off-net) / mois	Nbre Appels Entrants (international) / mois	Nbre Appels Sortants (national on-net) / mois	Nbre Appels Sortants (national off-net) / mois	Nbre Appels Sortants (international) / mois	Recettes générées par les appels Sortants / mois (FCFA)	Taux Mensuel Moyen de Congestion des canaux SDCCH (%)	Taux Mensuel Moyen d'établissements d'appel (%)	Taux mensuel moyen de Coupure sur les canaux SDCCH (%)	Taux Mensuel Moyen de coupure des appels (%)
1	BT06	Aloba	9	37	25	84 620	73 462	3 757 200	1 641	37 043	34 849	1 570	65 657	16 879	2 084	3 678 250	-	99,40	0,365	0,441
2	BT07	Assaba	19	39	29	35 794	28 428	1 961 525	2 137	13 912	13 737	779	25 872	8 512	1 410	1 937 019	0,005	99,41	0,385	0,486
3	BT08	Banon	9	48	25	44 429	33 587	2 417 979	2 631	19 066	13 469	1 052	34 935	7 820	1 674	2 366 687	-	99,63	0,172	0,539
4	BT09	Bobè	30	50	31	33 087	30 058	1 924 079	2 920	15 734	13 701	623	24 343	7 905	839	1 885 612	0,004	99,33	0,364	0,362
5	BT10	Djagbalo	24	44	30	68 356	48 094	4 090 767	2 638	27 390	19 276	1 428	52 401	13 387	2 568	4 058 909	0,018	98,93	0,740	0,445
6	DJ05	Agonhohoun	31	26	23	44 927	38 873	1 966 614	1 125	13 451	24 593	829	21 869	22 100	958	1 912 597	0,011	99,54	0,232	0,539
7	DJ06	Amakpa	29	28	20	27 180	21 951	1 207 350	1 222	6 661	14 804	486	10 980	15 554	646	1 178 771	-	98,64	0,683	0,790
8	DJ07	Djrèkpedji	16	32	20	27 973	23 534	1 261 310	1 460	8 464	14 479	591	16 203	10 914	856	1 243 663	0,010	99,55	0,282	0,502
9	DJ08	Koutagba	31	27	23	22 251	16 856	1 093 440	1 311	6 262	9 753	841	12 185	9 240	826	1 066 280	0,012	99,46	0,267	0,651
10	DS05	Igoho - Goho	16	31	28	12 447	11 930	657 239	1 639	4 244	7 445	241	5 905	6 234	308	607 727	0,013	99,80	0,091	0,598
11	DS07	Adihinlidji	25	38	32	12 313	15 746	812 776	2 486	6 302	9 041	403	6 418	5 214	681	738 321	3,289	99,64	0,174	0,785
12	DS08	Ouissi	14	29	26	14 873	15 959	736 053	1 415	5 565	10 091	303	8 569	6 019	285	703 985	0,004	99,72	0,196	0,293
13	DS09	Agbagoulè & Kpakpa	29	34	26	67 391	57 094	2 979 329	1 486	23 759	31 060	2 275	44 661	20 673	2 057	2 890 933	-	99,73	0,110	0,387
14	DS10	Agbogbomè	19	34	21	17 154	8 827	612 177	1 196	2 819	5 819	189	6 196	10 604	354	594 278	0,008	99,54	0,280	0,500
15	DS11	Aghao	53	33	24	39 293	32 379	1 796 924	1 495	11 944	19 689	746	20 589	17 391	1 313	1 772 978	0,004	99,53	0,257	0,568
16	DS12	Akoffodjoulé	20	51	27	22 111	15 446	1 187 484	2 749	7 137	7 994	315	14 372	7 147	592	1 176 020	0,008	99,34	0,446	0,479
17	DS13	Awaya & Gbaffo	16	46	25	34 219	32 324	1 471 675	1 997	11 783	20 005	536	18 750	14 996	473	1 369 429	0,002	99,74	0,160	0,331
18	DS14	Fita	9	38	29	18 871	17 786	1 207 555	2 444	8 026	9 192	568	11 397	6 437	1 037	1 117 806	0,017	99,57	0,203	0,686
19	DS15	Goussoué	25	47	28	78 786	57 852	3 555 090	2 133	25 132	31 803	917	50 233	26 305	2 248	3 490 730	0,051	99,51	0,308	0,582
20	DS16	Idaho	20	27	27	14 832	14 844	821 871	1 492	5 317	9 295	232	7 722	6 891	219	763 324	0,002	99,47	0,226	0,371
21	DS17	Kèrè & Okéméré	22	32	30	35 052	36 898	1 996 442	1 823	12 488	23 701	709	16 902	17 423	727	1 840 841	-	99,79	0,087	0,317
22	DS18	Lèma	24	39	29	38 801	40 378	2 055 505	2 060	14 314	24 755	1 309	21 420	16 298	1 083	1 895 785	0,304	99,81	0,078	0,372
23	DS19	Adjanoudoho	37	47	27	39 160	35 109	1 941 074	2 336	16 776	17 416	917	26 435	11 233	1 492	1 919 950	0,147	99,37	0,387	0,587
24	DS20	Bètekoukou	25	41	27	42 682	29 497	2 278 280	2 180	13 393	15 237	867	25 941	14 903	1 838	2 256 457	0,008	99,51	0,281	0,617
25	GZ09	Béthel	9	28	27	28 473	29 324	1 446 096	1 432	11 661	17 122	541	14 653	13 212	608	1 339 943	0,015	99,73	0,111	0,624
26	GZ10	Kpakpaza & Sowé	15	22	24	19 267	24 690	871 834	1 013	8 150	15 998	542	8 903	9 919	445	816 419	0,031	99,76	0,105	0,367
27	OS08	Gbèdé	21	37	30	32 070	23 194	1 689 629	1 940	9 753	13 109	332	19 284	12 245	541	1 654 993	-	99,52	0,236	0,412
28	OS09	Akpéro & Kemon	27	30	23	58 584	38 618	2 547 203	1 303	15 774	22 411	433	34 442	23 154	988	2 404 876	0,064	99,54	0,172	0,638
29	SV10	Djalloukou	42	43	25	37 769	27 288	1 722 788	1 951	10 104	16 731	453	18 596	18 253	920	1 689 884	0,014	99,30	0,430	0,452
30	SV11	Konkondji	26	49	30	56 296	42 464	3 238 555	2 828	19 759	21 488	1 217	37 300	16 932	2 064	3 139 991	0,007	99,41	0,411	0,342
31	TC06	Goro	25	37	24	92 603	75 422	4 509 302	1 782	31 879	42 431	1 112	54 426	35 937	2 240	4 294 434	0,013	99,81	0,086	0,302
32	TC13	Gokana	15	31	25	17 996	17 276	925 075	1 579	6 760	10 255	261	10 404	7 384	208	873 223	0,006	99,90	0,039	0,292
33	TC14	Kpari	64	30	29	83 474	52 841	5 534 056	1 979	29 323	21 386	2 132	56 168	22 480	4 826	5 345 067	1,438	98,16	1,286	0,724
34	TC15	Woria	160	36	30	83 054	48 995	5 104 241	2 213	27 473	19 901	1 621	56 638	23 714	2 702	5 019 687	0,018	99,64	0,218	0,377
TOTAL			956	1 239	901	1 386 188	1 117 024	71 378 518	64 033	487 618	602 036	27 370	860 769	483 309	42 110	69 044 873	0,162	99,49	0,290	0,493

**PROJET D'ACCES UNIVERSEL POUR LA TELEPHONIE MOBILE - Phase 1 :
RAPPORT MENSUEL DE SUIVI DE L'EXPLOITATION DES SITES - Novembre 2017**

n°	Site ID	Site Location	Usages et Consommation des Services Mobiles							Qualité du Réseau - Usagers							Qualité Technique du Réseau			
			Nbre Total de SIM Activée	Fréquence de Consommation (Moy. Appels Sortant / mois)	Durée de Consommation (Durée Moy. Appels Sortant / mois) en SECONDES	Nombre d'appels sortants	Nombre d'appels entrants	Niveau de Revenu Retirés (Montant total engendré / mois (FCFA))	Revenu Moyen par Abonné / mois (FCFA)	Nbre Appels Entrants (national on-net) / mois	Nbre Appels Entrants (national off-net) / mois	Nbre Appels Entrants (international) / mois	Nbre Appels Sortants (national on-net) / mois	Nbre Appels Sortants (national off-net) / mois	Nbre Appels Sortants (international) / mois	Recettes générées par les appels Sortants / mois (FCFA)	Taux Mensuel Moyen de Congestion des canaux SDCCH (%)	Taux Mensuel Moyen d'établissements d'appel (%)	Taux mensuel moyen de Coupure sur les canaux SDCCH (%)	Taux Mensuel Moyen de coupure des appels (%)
1	BT06	Aloba	38	53	29	95 885	79 251	1 469 818	813	42 952	34 622	1 677	74 336	19 445	2 104	1 443 574	0,156	99,34	0,432	0,441
2	BT07	Assaba	35	62	33	39 406	28 109	739 175	1 159	14 639	12 719	751	28 195	9 557	1 654	725 939	0,220	99,46	0,342	0,486
3	BT08	Banon	37	72	28	56 782	42 363	1 011 959	1 289	25 805	15 259	1 299	45 408	9 392	1 982	990 623	0,165	99,58	0,225	0,539
4	BT09	Bobè	26	81	34	41 289	35 962	743 164	1 466	19 796	15 482	684	30 436	9 727	1 126	725 980	0,355	99,20	0,478	0,362
5	BT10	Djagbalo	51	66	33	86 984	57 680	1 635 228	1 245	34 862	21 189	1 629	67 081	17 231	2 672	1 613 337	0,013	98,71	0,826	0,445
6	DJ05	Agonhohoun	41	49	24	52 288	41 758	710 762	672	14 820	26 039	899	25 552	25 666	1 070	683 206	0,001	99,47	0,268	0,539
7	DJ06	Amakpa	23	45	23	31 615	25 650	504 329	713	8 361	16 670	619	13 255	17 508	852	486 642	0,003	98,53	0,737	0,790
8	DJ07	Djrèkpédji	30	55	22	28 580	22 661	422 725	818	8 370	13 769	522	15 887	11 741	952	416 997	0,006	99,54	0,250	0,502
9	DJ08	Koutagba	42	45	25	26 957	19 294	455 411	762	7 792	10 653	849	14 650	11 201	1 106	441 391	0,001	99,50	0,267	0,651
10	DS05	Igoho - Goho	15	58	29	15 630	14 685	261 467	976	5 758	8 689	238	7 572	7 784	274	245 754	0,013	99,76	0,112	0,598
11	DS07	Adihinlidi	5	91	31	12 693	15 796	252 740	1 805	6 455	8 998	343	6 549	5 580	564	228 777	0,049	99,60	0,184	0,785
12	DS08	Ouissi	6	47	27	16 038	15 510	234 855	695	5 915	9 330	265	9 383	6 399	256	220 910	0,000	99,55	0,272	0,293
13	DS09	Agbagoulé & Kpakpa	49	53	29	86 808	67 660	1 226 390	748	31 807	33 585	2 268	58 347	26 218	2 243	1 186 886	0,001	99,72	0,145	0,387
14	DS10	Agbogbomè	15	54	22	20 703	11 753	235 690	619	3 774	7 481	498	8 146	12 081	476	225 705	0,046	99,50	0,296	0,500
15	DS11	Aghao	27	52	26	48 920	36 440	681 550	726	14 913	20 662	865	26 812	20 679	1 429	666 918	0,010	99,51	0,284	0,568
16	DS12	Akoffodjoulé	15	76	29	25 192	16 937	429 507	1 294	8 384	8 182	371	16 825	7 740	627	421 621	0,057	99,52	0,312	0,479
17	DS13	Awaya & Gbaffo	12	69	29	38 027	35 157	516 291	940	13 831	20 816	510	20 295	17 238	494	476 986	0,003	99,79	0,097	0,331
18	DS14	Fita	20	68	31	20 685	19 561	426 290	1 398	9 295	9 861	405	12 730	7 009	946	392 883	0,018	99,61	0,228	0,686
19	DS15	Gousoé	60	63	29	90 985	63 915	1 243 440	864	30 442	32 350	1 123	59 154	29 555	2 276	1 203 925	0,032	99,40	0,388	0,582
20	DS16	Idaho	23	50	29	17 045	16 386	288 913	842	6 260	9 869	257	8 834	7 879	332	267 227	0,001	99,08	0,250	0,371
21	DS17	Kèrè & Okéméré	24	52	32	35 585	34 042	612 757	893	12 603	20 757	682	17 450	17 470	665	549 683	0,280	99,80	0,098	0,317
22	DS18	Lèma	21	58	31	43 168	41 556	685 217	922	16 152	24 281	1 123	24 206	18 101	861	623 993	0,011	99,83	0,077	0,372
23	DS19	Adjanoudoho	22	73	30	50 053	43 019	795 739	1 160	22 938	18 949	1 132	34 744	13 509	1 800	782 256	0,006	99,40	0,345	0,587
24	DS20	Bètèkougou	52	64	31	52 703	35 028	909 877	1 108	16 775	17 309	944	32 941	17 783	1 979	898 732	0,052	99,53	0,243	0,617
25	GZ09	Bèthel	12	56	27	33 924	31 851	507 323	837	12 998	18 270	583	17 264	16 026	634	457 363	0,537	99,58	0,148	0,624
26	GZ10	Kpakpaza & Sowé	22	43	27	25 196	30 477	367 071	630	11 147	18 760	570	11 922	12 750	524	338 188	0,059	99,76	0,091	0,367
27	OS08	Gbèdé	23	65	31	37 511	24 272	581 581	1 003	10 622	13 279	371	22 638	14 164	709	566 065	0,002	99,57	0,248	0,412
28	OS09	Akpéro & Kemon	15	65	26	58 234	38 185	803 764	892	16 188	21 539	458	34 736	22 532	966	745 821	0,036	99,51	0,226	0,638
29	SV10	Djalloukou	63	64	26	46 199	32 101	649 602	897	12 223	19 299	579	23 067	22 152	980	637 072	0,067	99,38	0,398	0,452
30	SV11	Konkondji	69	67	32	65 854	46 252	1 109 409	1 137	23 493	21 417	1 342	44 472	19 210	2 172	1 068 195	0,017	99,44	0,409	0,342
31	TC06	Goro	30	50	27	99 585	78 185	1 563 885	793	34 563	42 537	1 085	60 148	37 388	2 049	1 463 883	0,024	99,80	0,099	0,302
32	TC13	Gokana	6	46	25	20 955	18 358	332 854	732	7 487	10 576	295	12 227	8 449	279	309 787	0,356	99,90	0,038	0,292
33	TC14	Kpari	88	49	29	105 308	65 137	2 143 467	1 003	38 256	24 082	2 799	71 048	27 870	6 390	2 078 301	0,091	97,57	1,473	0,724
34	TC15	Woria	172	51	30	104 914	59 166	2 043 920	985	34 370	22 854	1 942	72 115	29 293	3 506	2 012 364	0,074	99,55	0,269	0,377
TOTAL			1 151	1 961	936	1 535 816	1 164 906	25 126 352	32 022	541 094	595 512	28 300	954 089	536 882	44 845	24 153 414	0,081	99,44	0,310	0,493

Source : MTN-BENIN